

IDinformation	134
TitreFr	Lettre Circulaire Relative à l'installation des chefs de centre spéciaux de prise en charge des patients atteints du Covid-19
TitreEN	--
DescriptionFr	Relative à l'installation des chefs de centre spéciaux de prise en charge des patients atteints du Covid-19
DescriptionEn	--
Auteur	Ministère de la santé publique (Minsanté)
TypeR	Image



LETTRE CIRCULAIRE N° D36-80 /LC/MINSANTE/SG/DRH/SDP du 22 MAI 2020
**Relative à l'installation des Chefs de Centres Spéciaux
de prise en charge de patients atteints COVID-19**

LE MINISTRE

A

Mesdames et Messieurs les Délégués Régionaux de la Santé Publique

Faisant suite à l'Arrêté n°041/CAB/PM du 20 avril 2020 portant création et fonctionnement des Centres Spéciaux de prise en charge des patients atteints COVID-19, j'ai procédé, par Décision n°0511/D/MINSANTE/CAB du 30 avril 2020 à la nomination des Chefs et Chefs Adjoints desdits Centres Spéciaux.

En vue de la mise en activité effective desdites structures,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir procéder à l'installation officielle des responsables nommés dans leurs fonctions et m'en rendre compte dans les 48 heures. /-



Dr. Marouanda Malachie

dateE	06/11/2020
datedecreation	22/05/2020
tag	covid-19, prise en charge
Categorie	Traitement
cat_lieu	Cameroun - Cameroon